INFORMATION SUR LE VACCINATION

Le vaccin contre la grippe (vaccin antigrippal)

Qu'est-ce que l'influenza?

La grippe est également appelée « influenza ». Il s'agit d'une infection virale des bronches et des poumons qui touche généralement le Canada entre les mois de novembre et avril, environ. La grippe provoque de la fièvre, des frissons, de la toux, des maux de gorge et des courbatures.

La vaccination contre la grippe est le moyen le plus efficace de prévenir l'influenza et ses complications. Le vaccin offre une protection après environ deux semaines.

Qu'est-ce que le vaccin contre la grippe (vaccin antigrippal)?

- Le vaccin contre la grippe contient une version inactivée du virus de la grippe. Comme ce virus n'est pas vivant, il ne peut pas vous transmettre la grippe.
- Le vaccin contre la grippe apprend à votre organisme à reconnaître et à combattre le virus de la grippe. Cela signifie qu'en cas d'exposition à ce virus, votre organisme sera mieux préparé à vous protéger et à prévenir une forme grave de la maladie.
- Le vaccin est disponible de l'automne jusqu'à l'été. Même s'il est préférable de se faire vacciner avant le début de la saison grippale, vous pouvez tout de même vous faire vacciner n'importe quand pendant la saison.
- Il est recommandé de se faire vacciner chaque année, car le virus de la grippe change.
- Il est sans danger de se faire vacciner contre la grippe avant ou après le vaccin contre la COVID-19, le vaccin contre le VRS ou tout autre vaccin, ou en même temps que ces vaccins.
- Les enfants de 6 mois à 8 ans (inclusivement) doivent recevoir deux doses de vaccin s'ils n'ont jamais été vaccinés contre la grippe.

Qu'est-ce que le vaccin antigrippal renforcé?

Le vaccin antigrippal renforcé contient un composant supplémentaire appelé « adjuvant ». Celui-ci aide votre système immunitaire à répondre plus fortement au vaccin.

En Nouvelle-Écosse, toutes les personnes de 65 ans et plus peuvent recevoir gratuitement le vaccin antigrippal renforcé. Ce vaccin offre une meilleure protection aux personnes de cette tranche d'âge que le vaccin antigrippal standard.

Qui devrait recevoir le vaccin contre la grippe?

Le vaccin contre la grippe est financé par les fonds publics, ce qui signifie qu'il est gratuit. Il est recommandé pour toutes les personnes de 6 mois et plus.

La grippe peut entraîner des formes graves de la maladie chez certaines populations. Il est vivement recommandé aux personnes présentant un risque plus élevé de se faire vacciner, dont les populations suivantes :

- Bébés et enfants de 6 mois à 5 ans
- Personnes enceintes ou qui allaitent
- Adultes de 65 ans et plus
- Toute personne souffrant de maladies chroniques comme les maladies cardiaques, l'asthme et le diabète
- Personnes des Premières Nations
- Personnes présentant un risque élevé de développer une forme grave de la COVID-19
- Gens qui vivent avec des personnes présentant un risque élevé de complications ou d'hospitalisation liées à la grippe et personnes qui en prennent soin

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin contre la grippe?

- Personnes qui présentent actuellement une forte fièvre (supérieure à 39,5 °C / 103 °F).
- Personnes ayant déjà eu une réaction allergique grave à une dose précédente ou à l'une des composantes du vaccin antigrippal.
- Nourrissons de moins de 6 mois (ils sont trop jeunes pour recevoir un vaccin antigrippal).

Veuillez lire l'information au verso.

www.nshealth.ca/immunizations

JUIN26

(en anglais seulement)

santé nouvelle-écosse

SOINS APRÈS LA VACCINATION

Le vaccin contre la grippe (vaccin antigrippal)

Il est recommandé de demeurer sur place au moins 15 minutes après l'administration d'un vaccin pour permettre de surveiller une reaction possible au vaccin. Comme pour tous les vaccins, il existe une faible possibilité qu'une réaction plus grave se produise.

Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin contre la grippe?

- Comme pour tout autre vaccin, les effets secondaires les plus fréquents sont de la douleur, de la rougeur ou de l'enflure au site d'injection.
- D'autres effets secondaires sont rares, comme une légère fièvre, des frissons ou un mal de tête.

Il est possible de faire de la fièvre après la vaccination. Veuillez donc vous assurer d'avoir de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène à la maison. Suivez les instructions figurant sur l'emballage. Consultez votre prestataire de soins de santé avant d'utiliser l'un ou l'autre de ces médicaments, car ils ne sont pas recommandés pour les personnes ayant certains problèmes de santé.

Appelez votre prestataire de soins de santé dans les situations suivantes :

- Fièvre qui dure plus de 24 heures
- Fièvre de 38,5 °C (101,3 °F) ou plus
- Fièvre qui ne baisse pas après avoir pris de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène
- Présence d'autres troubles ou symptômes

Questions?

Si vous avez des questions concernant la grippe ou le vaccin antigrippal, veuillez communiquer avec votre bureau de santé publique local (voir la liste des bureaux à *www.nshealth.ca/public-health* — en anglais seulement) ou avec votre fournisseur de soins de santé.

Pour plus d'information sur la vaccination, veuillez consulter les sites Web suivants:

Santé Nouvelle-Écosse Santé publique
www.nshealth.ca/immunizations *(en anglais seulement)*

Immunisation Canada
immunize.ca/fr

Agence de la santé publique du Canada
www.canada.ca/fr/sante-publique

Société canadienne de pédiatrie
cps.ca/fr

811
811.novascotia.ca/?lang=fr